Unistat

Communiqué



Communiqué national Insee #46

10/07/26

Déménagement du SSMSI : un changement de décision brutal et sans dialogue, à haut risque pour le SSMSI

À six mois de son déménagement, la Police Nationale décide unilatéralement que le SSM Sécurité intérieure (SSMSI) s'installera non plus dans le 20e arrondissement de Paris, mais à Saint-Denis ... malgré les orientations définies jusque-là.

Une décision difficile pour les agents

Le SSMSI, dont les locaux sont actuellement situés 40 avenue des Terroirs de France dans le 12e arrondissement de Paris, **devait initialement s'installer dans le bâtiment Garance**, situé rue des Pyrénées dans le 20e arrondissement de Paris, au cours du premier trimestre 2027. Ce lieu d'implantation a été confirmé par écrit au SSMSI fin juin 2025, par le Département de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier du Ministère de l'Intérieur (MI). **Tous les recrutements et renouvellements intervenus depuis fin juin 2025 ont donc été effectués en tenant compte de cette information** et les fiches des postes ouverts dans le cadre de la campagne de mobilité Insee 2026, mentionnent bien l'implantation future prévue pour le SSMSI.

Le 6 juillet 2026, soit un an après les orientations prises pour le SSMSI, **les agents ont appris soudainement que le service rejoindrait finalement l'immeuble Le Spallis situé à Saint-Denis**, et ce sans modification du calendrier initial. L'ensemble des agents du service sont mis devant le fait accompli, et placés face à une décision brutale, **sans concertation ni accompagnement du changement**.

Un éloignement qui nuira à la Statistique Publique

Au-delà de cette **rupture de confiance**, l'implantation du SSMSI à Saint-Denis éloigne significativement le SSMSI du bassin d'emploi des statisticiens publics, situé au sud de Paris autour de la Direction générale de l'Insee et des nombreux services statistiques ministériels implantés à proximité.

Le SSMSI **risque ainsi de connaître à l'avenir de fortes difficultés de recrutement et une perte d'attractivité notable**, qui est déjà observée dans les quelques SSM dont l'implantation est éloignée du sud de Paris.

À court-terme, ce déménagement entraînera une **déperdition des savoirs**, avec le départ d'agents expérimentés actuellement en poste. Les temps de transport de nombre d'entre eux vont augmenter et souvent dépasser l'heure de trajet pour rejoindre la nouvelle implantation à Saint-Denis, certains d'entre eux n'auraient pas postulé au SSMSI en connaissance de cause et préféreront se positionner sur un des nombreux postes de la Direction générale de l'Insee ou des services statistiques ministériels environnants qui seront à pourvoir lors de la prochaine campagne de mobilité Insee.

Ce **fort turn-over probable d'agents Insee comme de contractuels**, ainsi que la vacance de certains postes devenus très peu concurrentiels dans le paysage de la statistique publique, entraîneront une baisse de la qualité des travaux du SSMSI.

La nouvelle implantation du SSMSI l'**éloignera également de certains de ses partenaires institutionnels** et fragilisera les liens établis depuis la création du SSMSI fin 2014.

En résumé, la perte des compétences, de l'expérience et des savoir-faire accumulés au fil des années, et la difficulté à pourvoir les postes devenus vacants sans renoncer au niveau d'exigence actuel du SSMSI, constituent un **risque majeur pour la continuité et la qualité du service**.

Cette **érosion du capital humain** fragilisera le fonctionnement du SSMSI, compromettra sa capacité à remplir efficacement ses missions et la poursuite de sa montée en charge selon un plan réfléchi de longue date avec nos partenaires du Ministère de l'Intérieur, de l'Insee et l'Autorité de la statistique publique. ■